



# ÉQUIPES ET DÉLÉGATIONS

Chaque délégation doit présenter une équipe composée d'une fille et d'un garçon. Ces joueurs/joueuses ne sont pas autorisés à participer à un autre sport à l'exception du Cross, Natation ou Athlétisme, et Pompoms.

Tous les joueurs doivent être scolarisés dans l'école pour laquelle ils jouent. Ils doivent être en mesure de fournir leur carte étudiante ou une attestation de scolarité à tout instant.

Les organisateurs se réservent le droit de contrôler les cartes d'étudiant et d'exclure toute équipe dont un joueur ne pourrait pas justifier de son appartenance à l'école pour laquelle il joue.

Une fois les joueurs enregistrés auprès de l'organisation, les équipes ne seront plus modifiables sauf cas de force majeure (blessure de dernière minute).

Chaque participant doit être capable de s'encorder correctement, d'assurer et de grimper en tête. Les voies les plus simples (jusqu'au 6a) seront réalisables en moulinette si besoin.

## MODALITÉS PRATIQUES

### a) Lieu et horaire

L'épreuve aura lieu à Climb Up Porte d'Italie, 18 Avenue de la Porte d'Italie 75013 Paris, le vendredi 25 avril 2025 de 9h à 17h.

Le déroulement est le suivant :

- 9h – accueil des compétiteurs (venez à l'heure)
- 9h30 – brief sécurité et déroulement
- 10h-14h - phase qualificative : 10 voies à réaliser en essais illimités, assurage entre les participants + 20 blocs en essais illimités
- 15h-17h - phase finale, 1 voie à réaliser à vue (assurage par les organisateurs) et 3 blocs à réaliser en 5 essais.

### b) Equipement

Les chaussons, baudriers et matériel d'assurage seront obligatoires pour accéder aux voies. Les cordes et dégaines sont fournies

Ils sont responsables de ramener leur propre magnésie.

Les capitaines veilleront à ce que leurs joueurs ne portent pas d'objets pouvant s'avérer dangereux (boucles d'oreilles, bague, ...).

L'équipe organisatrice ne sera pas responsable en cas de perte des bracelets de l'événement. Les organisateurs se réservent le droit d'interdire aux joueurs de jouer si leur tenue n'est pas adéquate au bon déroulement du tournoi.

## RÈGLEMENT

Tout comportement irrespectueux ou antisportif de la part d'un grimpeur à l'encontre d'un adversaire, d'un juge, d'un membre du public ou d'un membre de l'organisation est punissable d'une exclusion de l'épreuve.

Tout comportement irrespectueux ou antisportif de la part de l'un des membres du public à l'encontre d'un adversaire, d'un membre du jury, d'un membre de l'organisation ou d'un autre membre du public entraînera une pénalité pour la délégation à laquelle il appartient, pouvant aller jusqu'à la disqualification de l'équipe de l'école impliquée.

En cas de non-respect des consignes, les organisateurs se réservent le droit de modifier la structure de l'épreuve et du barème à tout instant.

Le tournoi sera composé d'une partie voie, et d'une partie bloc.

Les participant(e)s s'engagent à être autonomes sur l'assurance et la grimpe en tête.

Les grimpeurs d'une même délégation doivent s'assurer entre eux.

En cas de non-respect des consignes de sécurité, les organisateurs se réservent le droit de disqualifier l'équipe concernée.

Tout geste dangereux, volontaire ou non, pouvant atteindre à l'intégrité physique d'un compétiteur est punissable d'une expulsion de l'épreuve par l'arbitre ou les organisateurs.

Tout comportement irrespectueux ou antisportif à l'encontre de l'adversaire, d'un membre du public ou d'un membre de l'organisation est punissable de l'expulsion du tournoi.

## ARBITRAGE

La voie est validée lorsque le relais est clippé (ou dernière prise tenue à 2 mains pendant 3 secondes si moulinette). Le grimpeur n'a pas le droit d'utiliser autre chose que les prises de la voie pour monter.

Toutes les dégaines doivent être mises pour que la voie soit validée.

Phase de qualification :

- Les voies rapportent un nombre de points croissant avec leur difficulté. Chaque dégaîne rapporte une fraction des points totaux de la voie. Seules les 3 voies rapportant le plus de points seront prises en compte pour le classement.

- Un bloc rapporte 100/(nombre de personnes ayant réussi le bloc) points. Pour valider un bloc : respecter les prises de départs, n'utiliser que les prises du bloc en question et tenir la prise de fin a minima 3 secondes.
- Les compétiteurs noteront honnêtement sur leur feuille TOP si la voie/le bloc est enchaîné (sans pause/sec) et le numéro de la dernière dégainé atteinte sinon pour la voie.

Ci-joint les points rapportés par voies en fonction de la cotation :

| Cotation | Points si voie enchaînée |
|----------|--------------------------|
| 4c       | 50                       |
| 5a       | 100                      |
| 5b       | 200                      |
| 5c       | 300                      |
| 6a       | 500                      |
| 6b       | 700                      |
| 6c       | 900                      |
| 7a       | 1300                     |
| 7b       | 1700                     |

Si la voie n'a pas été enchaînée, le nombre de points obtenus sera calculé selon la formule suivante :  $\left(\frac{\text{nombre de dégaines mises}}{\text{nombre total de dégaines}}\right)^2 \times \text{points si voie enchaînée}$

Les 4 premiers hommes et 4 premières femmes à l'issue des qualifications iront en phase finale.

Phase finale :

La phase finale consistera en 2 épreuves :

- Une voie homme et une voie femme à réaliser à vue. Le classement sera établi en fonction de la plus haute prise atteinte et en cas d'égalité au temps. Un juge sera présent.
- 3 blocs à réaliser en 5 essais maximum. Un juge sera présent.

Un classement individuel sera déterminé, ainsi qu'un classement par équipe.

Le classement individuel est obtenu en additionnant les classements individuels de voie et de bloc, le compétiteur ayant la plus petite somme des classements est premier.

Pour le classement par équipes, on additionne le classement individuel des grimpeurs de chaque équipe, l'équipe ayant la plus petite somme est vainqueur.

L'arbitrage se fera par des staffeurs de Mines Paris et le personnel en charge du tournoi. Aucun avis du public ne peut être pris en compte.

## **PORTER RÉCLAMATION**

En cas de litige, le capitaine de l'équipe est le seul à être autorisé à porter réclamation auprès du responsable du tournoi. Le sujet du litige sera étudié en présence de la commission de discipline.

Ce règlement est susceptible d'être modifié jusqu'à la date du Cartel 2025.